



Pour diffusion immédiate

Communiqué de presse

Le GRAME dépose ses commentaires sur les directives de l'étude d'impact du projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert

Lachine, le 11 juillet 2003 – Dans le cadre de l'élaboration des « Directives pour l'étude d'impact du projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert », le Groupe de recherche appliqué en macroécologie (GRAME) a déposé, mardi le 8 juillet dernier, son mémoire « Études d'impacts et développement durable : pour une perspective macroécologique ». Le document présente l'analyse et les commentaires du GRAME concernant les directives émises par un comité composé de représentants des gouvernements fédéral et provincial ainsi que par des membres de l'Administration régionale Crie.

Dans un souci d'intégrer les principaux enjeux macroécologiques, tels que les émissions de gaz à effet de serre et le réchauffement climatique, à l'analyse du marché énergétique, le GRAME soutient que :

« L'enjeu n'est donc pas sur la nécessité de procéder à une étude d'impact rigoureuse et complète, ce que nous ne remettons aucunement en question, il est dans la définition du juste niveau de précision dans l'information recherchée, et d'un traitement équitable afin de s'assurer que les projets hydroélectriques ne soient pas indûment pénalisés en faveur des centrales thermiques beaucoup plus polluantes, mais soumises aujourd'hui à un processus d'approbation et de mise en œuvre plus simple et beaucoup plus rapide. »

Selon le GRAME, l'objectif premier doit demeurer l'élaboration de lignes directrices qui permettront d'évaluer si les bénéfices environnementaux, sociaux et économiques du projet dépassent les coûts globaux. L'analyse doit également tenir compte du nouveau contexte énergétique, incluant l'ouverture des marchés et les défis environnementaux de l'heure, notamment de la ratification par le Canada du Protocole de Kyoto visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Dans cette perspective, les avantages intrinsèques de l'énergie hydroélectrique, soit qu'elle est renouvelable, fiable, faiblement émettrice de gaz à effet de serre, non intermittente et accumulable, doivent être valorisés.

Le GRAME est un organisme à but non lucratif fondé en 1989 et est composé de chercheurs et d'experts conseils qui travaillent de façon indépendante au développement d'outils d'analyse et de gestion visant le développement durable, dans une perspective tenant compte non seulement des enjeux environnementaux traditionnels mais également des enjeux globaux.

- 30 -

SOURCE :

Jean-François Lefebvre
Vice-président, GRAME

Alexandra Roy
Chargée de projet, GRAME